



Alexandre Moulard/GPSEA (photo) - D.E.S. architectes

SOCIÉTÉ - HABITAT

Novembre 2020 • www.institutparisregion.fr

À la suite de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (Maptam) du 27 janvier 2014, les intercommunalités ont été profondément restructurées et ont investi de nouvelles compétences. Parmi celles-ci, les compétences optionnelles « équipements culturels et de loisirs » et « équipements sportifs » ont été adoptées par une grande partie des intercommunalités franciliennes. C'est le cas de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir, dans le Val-de-Marne, qui, à travers cette étude sur les nouveaux usages des équipements, a souhaité approfondir ses réflexions territoriales et stratégiques en la matière. Ce besoin découle de la gestion d'une quarantaine d'équipements culturels et sportifs, induite par la reconnaissance de l'intérêt territorial de ces derniers en décembre 2016. Le début du mandat 2020-2026 est ainsi marqué par l'élaboration, en lien avec les communes, d'un programme pluriannuel d'investissements au sein duquel les nouveaux usages des équipements publics doivent nécessairement être pris en compte.

ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET NOUVEAUX USAGES, UN DÉFI POUR LES TERRITOIRES

FACE À L'ÉVOLUTION DES MODES DE VIE, NOMBREUSES SONT LES COLLECTIVITÉS À REPENSER LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS POUR ADAPTER L'OFFRE EXISTANTE ET ÊTRE EN PHASE AVEC LES NOUVELLES ATTENTES DES POPULATIONS. PARALLÈLEMENT, LES GESTIONNAIRES D'ÉQUIPEMENTS INNOVENT POUR RÉPONDRE À LA RARÉFACTION DU FONCIER ET À LA TENSION PESANT SUR LES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT.

En partenariat avec l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA), L'Institut Paris Region a mené un *benchmark* des tendances émergentes qui renouvellent les usages des équipements culturels, sportifs et des tiers-lieux.

L'analyse d'une vingtaine de cas français apporte deux types d'enseignement. D'une part, l'innovation porte d'abord sur la mutualisation des fonctions au sein d'un même équipement, prenant ainsi le pas sur les installations monofonctionnelles. Certains projets s'inscrivent par ailleurs dans une logique de réinvestissement du bâti existant, qu'il s'agisse d'équipements vieillissants ou du patrimoine bâti local. D'autre part, de nombreuses collectivités cherchent à ouvrir les équipements à une plus grande diversité d'usagers, via une offre de service physiquement et socialement accessible.

Ces constats se déclinent différemment selon les territoires. Qu'il s'agisse du cœur de l'agglomération parisienne, de l'espace rural ou encore de quartiers en politique de la ville, les réponses apportées s'inscrivent en regard des besoins, des contraintes et des opportunités propres à chaque territoire.

OFFRIR DES SERVICES DE PROXIMITÉ : LE DÉFI DE LA ZONE DENSE

En zone urbaine dense, le maillage en équipements est une préoccupation importante pour les territoires, soucieux d'offrir aux habitants un accès facilité aux services. Pour les équipements structurants, l'enjeu est principalement foncier, avec une très bonne desserte par les transports en commun. Pour les équipements de proximité, l'accès, idéalement en 15 minutes à pied ou à vélo, se heurte souvent à la contrainte posée par la rareté et le coût du foncier.

Mutualiser les usages et créer des lieux de vie

Afin de résoudre cette équation, les collectivités adoptent des stratégies d'optimisation foncière

et financière : densification des équipements existants sur leurs emprises, ou encore compacité des nouveaux projets, qui se doivent pourtant d'accueillir davantage de fonctions. Différents modèles se distinguent :

- des lieux qui rassemblent plusieurs fonctions sous un même toit, ayant chacune une autonomie de fonctionnement (entrée et horaires distincts, mode de gestion différencié...);
- des équipements qui mutualisent certains services (accueil, restauration, courrier...) ou espaces (d'exposition, de conférence, de spectacles...) favorisant la rencontre des usagers ;
- des « super-équipements » qui métissent les services et les fonctions à tel point que le passage de l'un à l'autre est imperceptible pour l'utilisateur.

De lieu dédié à un usage donné, l'équipement devient un espace de vie où se rencontrent les publics et où naissent de nouvelles pratiques, avec plus ou moins de perméabilité. À Saint-Cloud, par exemple, l'espace Saint-Exupéry abrite ainsi un gymnase et un centre de loisirs, chacun conservant son fonctionnement propre (entrées indépendantes, horaires autonomes...). Si la mutualisation n'est pas totale, le lieu offre deux nouveaux services de proximité pour les habitants. Cette tendance ne concerne pas uniquement les créations d'équipement. L'utilisation de lieux existants peut aussi être optimisée. C'est par exemple le cas d'écoles ou de gymnases qui, en dehors des horaires institutionnels, ouvrent leurs portes à la pratique sportive ou artistique encadrée. Néanmoins, ces initiatives impliquent une remise à plat des dispositifs de gestion et de sécurisation des équipements.

Réinvestir l'existant et valoriser le patrimoine

La reconquête des friches, démarche encouragée et soutenue par la Région Île-de-France, est une autre tendance de recyclage urbain, empreinte, de surcroît, d'une prise de conscience de l'intérêt patrimonial du bâti industriel. Elle présente plusieurs avantages pour les territoires : la ré-introduction d'usages dans un lieu délaissé, le réinvestissement de morceaux de ville, souvent vastes et enclavés, pour leur apporter des services, et la valorisation d'un patrimoine industriel (mais aussi militaire, hospitalier...), témoin d'une mémoire collective et locale. Que le réinvestissement soit lourd ou léger, ces lieux permettent de créer du lien urbain et social, tout en participant de l'animation urbaine. Ces opérations sont propices aux expériences d'urbanisme transitoire, notamment pour préfigurer de futurs usages. C'est le cas à Saint-Denis, où le promoteur privé Quartus, en vue de créer un village d'artistes et d'artisans (« l'Orfèvrerie ») sur le site de l'ancienne usine Christofle, loue durant deux ans les espaces à bail réduit à des artistes, artisans et créateurs. Cette démarche lui permet d'apprécier le fonctionnement des lieux et de comprendre les besoins des différents publics avant de figer le programme et d'entreprendre le chantier de réaménagement du site.

Aménager des espaces de pratiques en plein air

Les espaces publics font eux aussi l'objet d'interventions visant à proposer d'autres usages et « services » aux populations. La pratique sportive s'y prête tout particulièrement, avec le déploiement d'agès et d'appareils de *street workout* dans les rues, places et parcs, mais aussi, plus simplement, grâce au mobilier « classique » et aux reliefs urbains qui peuvent constituer le socle d'une activité sportive. Cette approche est propice à la pratique sportive libre, sans contrainte d'horaire ou de lieu, et en dehors du cadre associatif. En s'appuyant sur la trame d'espaces publics, l'objectif sous-jacent des collectivités est aussi de diffuser spatialement l'offre tout en facilitant son utilisation. C'est le cas à Lyon, où l'application « Enforme@Lyon » propose des parcours urbains mettant en valeur les supports propices à la pratique sportive tels que des escaliers, des côtes ou encore du mobilier urbain.

ÉTOFFER L'OFFRE D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICES : UNE PRÉOCCUPATION PARTAGÉE

Nombreux et variés sont les territoires confrontés à un faible niveau d'équipement rapporté aux populations. C'est le cas de certaines zones denses, où l'étalement urbain provoque un allongement des distances d'accès aux équipements, mais c'est aussi et surtout le cas des quartiers en politique de la ville (QPV) et des espaces ruraux.

Quartiers ou espaces ruraux : des enjeux communs

Dans les QPV, la faible dotation initiale en équipements, faute de financement, n'a pas permis de répondre aux besoins des populations, de même qu'un usage intense ou parfois des dégradations ont pu provoquer le vieillissement des équipements existants, souvent construits entre les années 1950 et 1970. Dans les zones rurales, la forte croissance démographique et urbaine a pu engendrer de nouveaux besoins, qui n'ont été pris en compte que tardivement. Un constat commun en découle : l'offre d'équipements est bien souvent insuffisante pour répondre aux besoins des populations. De plus, de véritables difficultés d'accessibilité apparaissent, liées à l'enclavement des quartiers ou à une structure urbaine éclatée, typique du milieu rural peu dense et conçu pour la voiture.

Pour pallier ces faiblesses, les puissances publiques développent des politiques volontaristes, par le renouvellement urbain ou le maillage des zones rurales, cherchant ainsi à rendre les services plus accessibles. Cette accessibilité est bien sûr physique et spatiale, mais aussi sociale, avec des programmes plus adaptés aux différents publics (jeunes, en difficulté, seniors...) et parfois développés en concertation avec les associations sportives et culturelles locales.

Dans les quartiers, comme en zone rurale, la création d'équipements regroupant plusieurs usages est aussi fréquemment observée, permettant de compenser les services absents dans ces territoires. La programmation mêle souvent pratiques sportives



Mixité fonctionnelle, conception ouverte et usages libres : Visages du Monde à Cergy

Situé dans les Hauts de Cergy, le centre socioculturel Visages du Monde est un équipement d'envergure qui rassemble différentes fonctions, orientées vers le numérique et les arts de la danse. Ce bâtiment tout en transparence héberge une grande médiathèque, une salle de spectacles modulable offrant une programmation annuelle, un pôle d'art numérique accueillant des artistes en résidence, un centre de formation de la danse et de la formation professionnelle hip-hop, une annexe de la mairie ainsi qu'une maison de quartier. Des salles de réunion et un café-bar complètent cette offre. La particularité de cet équipement tient à l'absence de cloisonnement entre les différents espaces, permettant une mutualisation totale des usages et la rencontre des publics, ainsi qu'au lien très fort à la ville.



Donner accès à la culture et aux services en zone rurale ou en QPV : le modèle des Micro-Folies

Pensée par l'établissement public du parc de la Grande Halle de La Villette pour être reproductible, la Micro-Folie est un espace modulable pouvant s'implanter dans des QPV comme en milieu rural. Parmi les nombreuses qui ont vu le jour, la Ville de Sevrans en a installé une dans le quartier des Beaudottes. Cet équipement se veut un musée ludique, nourri par 12 institutions de renommée internationale et réunissant plus de 1 000 chefs-d'œuvre sous format numérique projetés sur un mur-écran. Il peut aussi se transformer en salle de spectacles offrant jusqu'à 300 places. Un *fablab* complète les activités proposées, permettant à tous de créer des objets en autonomie ou avec un accompagnement. Lieu de convivialité et d'échanges, la Micro-Folie organise différents événements en lien avec les structures culturelles et les associations locales.



Un équipement rénové pour répondre à de nouveaux besoins : la piscine du Wacken, à Strasbourg

Cette piscine extérieure, construite en 1981 et qui ne servait que l'été, a été totalement rénovée en 2012 pour lui permettre d'accueillir le grand public toute l'année et sur de larges créneaux horaires. Plutôt que de la couvrir, le choix a été fait de proposer une offre évolutive selon les saisons, avec un bassin sportif chauffé ouvert toute l'année, un bassin de bien-être et d'apprentissage qui ouvre à la mi-saison, et deux bassins ludiques, un solarium végétal, des aires de jeux, un service de restauration..., qui complètent l'offre en été. Afin de favoriser la pratique hivernale et d'éviter le passage en extérieur, vestiaires, solarium d'hiver et bassins d'immersion ont été créés à cette occasion. Uniquement réservée au grand public, la piscine indique la fréquentation en temps réel sur son site Internet.



Amélie Rousseau/L'Institut Paris Région

Des lieux dédiés aux pratiques artistiques amateurs : les Maisons de pratique artistique amateur à Paris

Afin de proposer des ateliers et des lieux de répétition et de diffusion aux artistes amateurs, la Ville de Paris a créé cinq Maisons de pratique artistique amateur dans Paris (certaines étant spécialisées dans une discipline : danse, théâtre, pratique musicale, arts numériques...). Il s'agit de lieux de qualité, entièrement équipés avec du matériel technique : il est ainsi possible de répéter, mais aussi de présenter ses créations dans des salles de spectacles accueillant jusqu'à 300 spectateurs. La location des espaces se fait à bas prix, tous les jours de l'année, avec une ouverture tardive les soirs et week-ends. 600 projets amateurs ont ainsi lieu chaque année. Des ateliers animés par des artistes professionnels complètent par ailleurs l'offre.



Amélie Rousseau/L'Institut Paris Région

Un équipement polyvalent à visées sociales : l'Espace Jean-Ferrat à Créteil

Au sein du quartier Politique de la ville des Bleuets, à Créteil, l'Espace Jean-Ferrat, ouvert en septembre 2017, est un équipement phare du projet de rénovation urbaine. Avec son architecture colorée tout en transparence, ce centre social de proximité a été conçu pour s'adapter aux besoins des 20 000 habitants du secteur. Il réunit ainsi trois structures accessibles de plain-pied de manière indépendante : un centre départemental de protection maternelle et infantile, un relais d'assistantes maternelles et la Maison pour Tous. Au sein de cette dernière sont proposées des activités culturelles, sportives et à visées sociales alliant arts visuels, corporels, centres de loisirs, cours de langue, aide aux devoirs, accès aux droits, alphabétisation... S'il joue clairement son rôle de proximité, le lieu rayonne par son ampleur au-delà du quartier.



Amélie Rousseau/L'Institut Paris Région

Proposer une variété d'activités dans du patrimoine local : la Maison des arts et de la musique de Marolles-en-Brie

Marolles-en-Brie, commune de 4 800 habitants de Grand Paris Sud Est Avenir, comptait, jusqu'au milieu du XX^e siècle, deux fermes en activité. Pour préserver son patrimoine et répondre à des besoins d'équipements, elle les a réhabilitées. Dans l'une d'elles, la Maison des arts et de la musique a été imaginée il y a une quinzaine d'années pour répondre aux besoins des associations locales. La structure permet de proposer différentes activités culturelles, artistiques et sportives. Outre le conservatoire, des salles de réunion, un espace pour des cours de langue, un four pour la poterie ou encore un vaste dojo à l'étage en font un lieu multifonctionnel au cœur de cette commune rurale d'Île-de-France.



Stéphane Thévenin – Ville de Thionville



Aqwa Itinériss France

et culturelles. Une permanence administrative (annexe de la mairie) et un volet social (écrivain public, soutien scolaire, numérique...) peuvent y être adjoints, afin de faciliter les démarches des habitants et leur venir en aide, par la réinsertion et l'accompagnement. La mixité fonctionnelle permet ainsi de centraliser une diversité de services, créant de petites polarités et de réels lieux de vie.

Répondre aux enjeux de proximité et de centralités

La question du maillage territorial est centrale dans les espaces ruraux. Beaucoup d'intercommunalités se sont approprié ces réflexions pour mettre à la disposition des habitants des lieux de pratiques culturelles, sportives, sociales... au plus près de chez eux. La mutualisation d'équipements entre plusieurs communes en est une réponse. Pour correspondre aux attentes des habitants et aux enjeux de proximité, des services itinérants apparaissent également dans les territoires insuffisamment pourvus, qu'ils soient ruraux ou urbains. Le Comité départemental olympique et sportif du Doubs a ainsi mis en place un camion sport-santé sillonnant les zones rurales du département. Véhiculant vestiaire, matériel, usagers et animateurs, il propose des activités destinées surtout aux personnes âgées ou en reprise d'activité, ne nécessitant pas d'infrastructures lourdes.

D'autre part, on y observe aussi le réinvestissement du patrimoine existant comme alternative à la construction de nouveaux équipements. Du bâti rural (corps de ferme, bâti agricole...) ou résidentiel (demeures, châteaux...), ou des locaux d'activités peuvent être reconvertis pour accueillir de nouveaux usages. L'histoire locale s'en trouve valorisée par la conservation d'un bâti emblématique et la consolidation d'une centralité déjà existante. Dans le Loiret, un ancien presbytère au sein du village de Boynes regroupe à présent un accueil périscolaire (service inexistant jusqu'alors), une petite bibliothèque et une école de musique municipale. Son jardin, ouvert au public, reçoit des manifestations locales, participant là aussi à la vie du village.

Conquérir de nouveaux publics et proposer de nouvelles pratiques

Proposer des activités orientées vers les jeunes, à la sortie des cours, telles que du soutien scolaire ou des activités culturelles, sportives et numériques, est une tendance fréquemment observée dans les QPV. Il s'agit autant de faire découvrir des disciplines nouvelles que d'accompagner et de soutenir les publics dans leurs démarches sociales, éducatives, administratives... Dans l'esprit de nombreuses médiathèques qui tendent à être des « lieux de service public culturel », l'Agora, à Metz, est une médiathèque qui propose également une programmation culturelle via une salle de spectacles et une Micro-Folie (musée numérique, voir descriptif en pages centrales) en accès libre. C'est aussi un centre social de proximité proposant des activités pour différents publics, un écrivain public et des cours de français, mais également un café collaboratif et un jardin partagé ouvert à tous, gratuit et sans réservation.

L'objectif est aussi de désenclaver les quartiers, soit en ouvrant ces services à d'autres populations, introduisant ainsi de la mixité sociale, soit en rendant accessibles des services et une offre qui n'existaient pas jusqu'alors *in situ* pour les habitants. À Orléans, l'Argonaute, équipement culturel et sportif en QPV, accueille, depuis son ouverture, des associations sportives auparavant situées en centre-ville. On peut également y trouver une école de musique qui propose des enseignements jusqu'alors inexistantes et des événements d'envergure accueillant des habitants de l'ensemble de la métropole.

UN ENJEU COMMUN : RÉPONDRE AUX ATTENTES PLURIELLES DES USAGERS

Au-delà des enjeux territoriaux auxquels sont confrontées les collectivités locales, l'évolution des modes de vie et les attentes de la population depuis ces quinze dernières années sont de plus en plus prégnantes. Les habitants ont développé des exigences de liberté, de réactivité, d'immédiateté, de proximité et de pluralité de l'offre, qui placent les services publics face à de nécessaires adaptations.

à gauche : Le Puzzle, un centre culturel multifacettes dans le centre-ville de Thionville.

à droite : Aqwa Itinériss, un camion piscine itinérant, école de natation et centre de thérapie.

Adapter les temporalités d'ouverture des équipements

La diffusion du numérique dans la société y a contribué : grâce à leur dématérialisation, nombreux sont les services devenus accessibles où on veut, quand on veut et sans congestion. De nouvelles exigences apparaissent ainsi dans l'espace « réel », notamment l'accès aux lieux sans contrainte horaire. Alors que les acteurs privés ont rapidement adapté leur offre, proposant par exemple un accès aux salles de sport 24h/24, 7 j/7, les temporalités d'usage des équipements sont devenues un enjeu pour les collectivités. En ouvrant plus longuement ou en décalant les horaires d'ouverture, leurs gestionnaires s'adaptent aux disponibilités des actifs résidents du territoire ou d'ailleurs (ouvertures en soirées, à l'heure du déjeuner, le week-end, pendant les vacances...). C'est ainsi que des démarches d'extension des horaires ont été entamées dans de nombreuses médiathèques, dont celles de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir, dans le Val-de-Marne. De la même façon, la bibliothèque Alexis-de-Tocqueville, à Caen, a fait le choix d'horaires élargis et d'ouverture certains dimanches. Pour donner plus de flexibilité et de choix à l'utilisateur, elle permet la restitution des ouvrages via une borne en accès libre et propose une offre complémentaire variée (restaurant, salle d'exposition et auditorium).

Mettre en place des pratiques plus libres et plus souples

Une nouvelle volonté s'affirme aussi : rendre les usages plus libres, sans contrainte administrative, en rendant les lieux gratuits ou dédiés aux amateurs, par exemple. Il s'agit ici d'attirer des publics qui souhaitent s'abstenir de toute formalité, et d'accéder à la pratique quand ils le souhaitent et à leur rythme. La pratique amateur a gagné du terrain et, dans le domaine culturel ou sportif, les équipements proposent de plus en plus de locaux équipés et réservés pour cela. La Maison des pratiques artistiques amateurs à Paris (présentée en page centrale) est à ce titre un exemple intéressant d'un équipement qui concilie pratique libre et encadrement disciplinaire. Mais ces aspirations ne sont pas sans poser de questions. Des tensions entre une demande de liberté et d'autonomie revendiquée et le besoin d'un encadrement subsistent. C'est notamment le cas pour la gestion et la sécurité des équipements, en constante évolution à mesure que les pratiques et besoins apparaissent.

Enfin, les pratiques elles-mêmes ont changé avec la révolution numérique. Face à la crise sanitaire actuelle, le rôle des équipements interroge, entre le déploiement de services numériques de plus en plus pointus (accès à l'art ou aux pratiques artistiques en ligne, par exemple) et le besoin de maintenir et développer des services au plus près des citoyens, pour conserver le lien social et offrir des lieux permettant des pratiques variées. Il est fort probable que de nouveaux formats d'équipements naîtront de cette crise, avec, d'un côté, le développement de services de proximité non dématérialisables, et, d'un autre, une offre de services numériques, accessible en tout lieu, en tout temps et par tous. Restera à régler la question de la fracture numérique. ■

Amélie Rousseau, géographe, urbaniste, et Séverine Albe-Tersiguel, démographe
département Société et habitat (Martin Omhovére, directeur)
et Yohann Zermati, directeur adjoint de l'Observatoire (GPSEA)

RESSOURCES

- Les nouveaux usages des équipements – Benchmark, Convention partenariale Grand Paris Sud Est Avenir, mars 2020.
- Synthèse des Rencontres prospectives *Territoires de demain* du 21 janvier 2020 : les équipements publics de demain.
- Bouger, le sport rythme la ville, *Les Cahiers* n° 177, L'Institut Paris Region, septembre 2020.
- Aménagement, cadre de vie et pratique de l'activité physique et sportive, de nouveaux défis pour la santé des Franciliens, Institut régional de développement du sport, novembre 2018.
- « La pratique sportive en Île-de-France, sept ans avant les jeux », Les dossiers de l'IRDS n° 37, décembre 2017.
- « L'espace Jules-Verne à Aulnay-sous-Bois, un équipement hybride vecteur de lien social », SportInnov n° 2, IRDS, mars 2020.
- Chronique « travailler autrement », www.institutparisregion.fr/economie/emploi/travailler-autrement.html
- Les tiers-lieux en Île-de-France, www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/les-tiers-lieux-en-ile-de-france.html
- L'urbanisme transitoire, www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/lurbanisme-transitoire.html

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fouad Awada

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Sophie Roquette

MAQUETTE

Jean-Eudes Tilloy

MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE

Inès Le Meledo, Julie Sarris

FABRICATION

Sylvie Coulomb

RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki

33 (0)1 77 49 75 78

L'Institut Paris Region

15, rue Falguière

75740 Paris cedex 15

33 (0)1 77 49 77 49

ISSN 2724-928X

ISSN ressource en ligne

2725-6839



institutparisregion.fr

